

CFPM

Commission sur les
Finances et l'administration
Le 15 janvier 2018

Prévisions budgétaires 2018

Commission de la fonction publique de Montréal

Présentation à l'intention
des membres de la
Commission sur les finances et l'administration

Le 15 janvier 2018

Montréal 



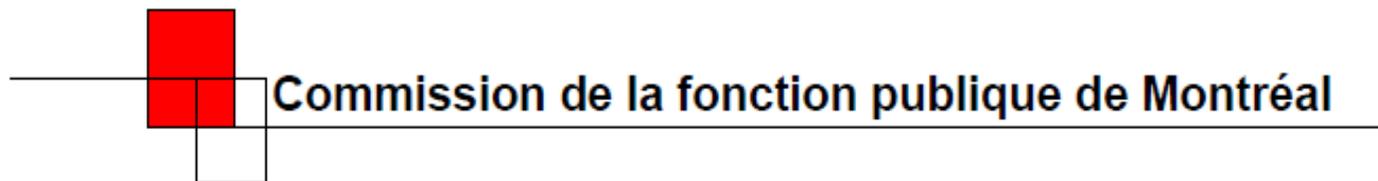
Plan de la présentation

- Mission et rôles de la CFPM
- Organigramme 2017
- Objectifs et réalisations 2017
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail
- Évolution budgétaire 2017
- Organigramme 2018
- Objectifs 2018
- Budget 2018
 - ▶ Revenus et dépenses par compétences
 - ▶ Revenus et dépenses par objets
 - ▶ Dépenses par catégories d'emplois
 - ▶ Variations de l'effectif par catégories d'emplois
- Principaux écarts 2018 vs 2017

Mission et rôles de la CFPM

- La Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) a été créée en 2003 et est encadrée par la *Charte de la Ville de Montréal*.
- Elle est une unité administrative qui relève du conseil municipal, qui est indépendante face à l'administration de la Ville et qui est neutre dans ses prises de position.
- Sa mission première est de vérifier le caractère impartial et équitable des règles de dotation pour combler les emplois que le conseil de la ville peut établir en vertu de l'article 49.1 et des autres politiques de la Ville en matière de gestion de la main-d'œuvre.
- Plus particulièrement, via son *Règlement* (04-061-1), la CFPM exerce un rôle de **recours** qui l'amène à recevoir et à traiter les plaintes des employés et des candidats externes en matière de dotation. Ce rôle lui permet de faire enquête afin d'évaluer si les personnes soumises à un même processus de dotation ont été évaluées de façon impartiale et équitable, selon les mêmes règles et les mêmes outils d'évaluation.
- Également, dans une perspective d'amélioration continue des processus en place, la CFPM peut faire toute **recommandation** qu'elle juge appropriée.
- Dans ses diverses interventions avec sa clientèle, la CFPM privilégie une approche constructive et de **collaboration**, tout en veillant à demeurer **objective** et **rigoureuse**.

Organigramme 2017



Budget 2017

Total a-p. : 6 a-p.
Budget fonctionnement : 6 a-p.

Réduction anticipée : 0 a-p.
Budget total alloué : 6 a-p.

170000 6,0 a-p.

Commission de la
fonction publique
de Montréal

Julie Pepin

1,0 prés. CFPM
1,0 secr. dir. – dir. 1er niv.
1,0 secr. exéc.
3,0 cons. princ. (spécialité)

Objectifs et réalisations 2017

Objectifs	Réalizations
<p>1. Élaborer le plan stratégique 2017-2020</p>	<p>Réalisé:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Un exercice de consultation auprès des intervenants et acteurs clés de la CFPM a été mené à l'automne afin de mesurer l'écart entre l'état actuel de la situation et l'état projeté. ▶ Une version préliminaire du plan stratégique identifiant les objectifs stratégiques des trois (3) prochaines années a été réalisée en décembre.
<p>2. Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication et de visibilité</p>	<p>Réalisé:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Une stratégie de communication pour soutenir le dépôt du rapport annuel 2016 a été mise en œuvre : diffusion d'un communiqué de presse, annonce aux employés de la Ville via courriel, envois postaux et participation à des entrevues dans les médias. ▶ Les rencontres avec les principales parties prenantes se sont poursuivies et ont permis de mieux faire connaître la CFPM, notamment auprès de certains syndicats. <p>En cours de réalisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le plan de communication arrimé au plan stratégique de la CFPM est en préparation et sera déployé en 2018. ▶ La refonte du logo et la création du site Internet de la CFPM sont bien amorcées ; leur présentation est prévue au premier trimestre de 2018.

Objectifs et réalisations 2017

Objectifs	Réalizations
<p>3. Optimiser les opérations</p>	<p>Réalisé:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <u>Régie interne</u> : Un calendrier des séances de la CFPM a été adopté et le déroulement de celles-ci a été modifié. ▶ <u>Cheminement des plaintes</u> : Le cheminement des plaintes a été établi et communiqué sur la page web de la CFPM. Le formulaire ainsi que le rapport de plainte ont également été modifiés. ▶ <u>Délai de traitement des plaintes</u> : Dans le cadre de l'établissement du cheminement des plaintes, le délai de traitement de celles-ci a été fixé à 45 jours ouvrables. En 2017, ce délai a été atteint en moyenne. ▶ <u>Statistiques sur le traitement des plaintes</u> : Des statistiques détaillant le profil des plaignants, les postes et unités d'affaires visés par les plaintes ainsi que les motifs de celles-ci sont maintenant compilées et présentées dans le rapport annuel. ▶ <u>Développement professionnel des employés</u> : L'équipe de la CFPM a suivi une formation portant sur l'enquête interne. ▶ <u>Relocalisation des bureaux</u> : Dans un souci d'économie, les bureaux de la CFPM ont été relocalisés aux Cours Mont-Royal en février 2017.
<p>4. Autres réalisations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <u>Analyse comparative</u> : En collaboration avec HEC-Montréal, une étude visant à comparer les processus de dotation de quelques grandes organisations publiques et parapubliques canadiennes, dont la Ville de Montréal, a été débutée. Le rapport final sera déposé en janvier 2018. ▶ <u>Rencontres trimestrielles</u> : Des mesures concrètes dont l'établissement de rencontres trimestrielles entre la CFPM et les principaux intervenants de l'équipe de dotation du SRH ont été entreprises afin d'améliorer la collaboration entre les deux entités.

Bilan en matière de santé et sécurité au travail

- Aucun accident de travail ni maladie professionnelle n'a été enregistré en 2017.

Évolution budgétaire 2017 - Revenus

Revenus - évolution budgétaire 2017

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2017	-	-	-
Budget modifié 2017	-	-	-
Prévisions 2017			
Surplus (déficit)	-	-	-
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Aucun revenu pour ce Service			
	-	-	-

Évolution budgétaire 2017 - Dépenses

Dépenses - évolution budgétaire 2017

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2017	1 144,8		1 144,8
	-	-	-
Budget modifié 2017	1 144,8		1 144,8
Prévisions 2017	942,1		942,1
Surplus (déficit)	202,7		202,7
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Économie sur la masse salariale due à un poste vacant et une abolition de poste	181,0		181,0
Économie dans les autres familles de dépenses, principalement le loyer suite à la relocalisation des bureaux	21,7		21,7
	202,7	-	202,7

Organigramme 2018



Budget 2018

Total a-p. : 4 a-p.

Budget fonctionnement : 4 a-p.]

Réduction anticipée : 0 a-p.

Budget total alloué : 4 a-p.

170000 4,0 a.-p.

Commission de la
fonction publique
de Montréal

Julie Pepin

1,0 prés. CFPM
1,0 secr. dir. – dir. 1er niv.
1,0 cons. princ. (spécialité)
1,0 cons. (spécialité)

Objectifs 2018

1. Lancer le site Internet de la CFPM
2. Poursuivre les efforts en vue d'accroître la visibilité et de faire connaître les services et la vision 2020 de la CFPM auprès de sa clientèle, notamment via son site Internet
3. Communiquer les résultats de l'analyse comparative
4. Poursuivre l'amélioration de la procédure de traitement des plaintes et des outils d'enquête :
 - a. Réaliser un audit des pratiques actuelles
 - b. Consulter des entités similaires qui ont une mission d'enquête
 - c. Apporter les changements requis à la procédure et aux outils en place
 - d. Former l'équipe en conséquence
5. Améliorer le rapport annuel dans sa forme et son contenu
6. Poursuivre l'amélioration de la collaboration avec la Direction dotation du SRH
7. Améliorer la gouvernance notamment en clarifiant le rôle des membres
8. Souligner les 15 ans d'existence de la CFPM
9. Maintenir le délai de traitement des plaintes à 45 jours ouvrables
10. Continuer à contribuer à l'amélioration continue des processus de dotation de la Ville

Budget 2018

Revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2013	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Prévision comparative 2017	Budget comparatif 2017	Budget 2018
Aucun revenu pour ce Service							
Conseil municipal	-	-	-	-	-	-	-
Conseil d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2013	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Prévision comparative 2017	Budget comparatif 2017	Budget 2018
Conseil municipal	934,4	928,2	1 016,8	751,6	834,6	1 037,3	699,5
Conseil d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-
Total	934,4	928,2	1 016,8	751,6	834,6	1 037,3	699,5

Les données de 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 ont été ajustées afin de les rendre comparables au budget 2018

Budget 2018

Revenus et dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2013	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Prévision comparative 2017	Budget comparatif 2017	Budget 2018
Aucun revenu pour ce Service							
Taxes	-	-	-	-	-	-	-
Paievements tenant lieu de taxes	-	-	-	-	-	-	-
Services rendus aux organismes municipaux	-	-	-	-	-	-	-
Autres services rendus	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2013	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Prévision comparative 2017	Budget comparatif 2017	Budget 2018
Rémunération et cotisations de l'employeur	842,5	846,3	930,5	708,7	723,9	904,9	566,5
Transport et communication	8,9	8,4	8,0	0,6	19,3	11,4	14,7
Services professionnels	57,6	59,7	50,6	27,7	51,2	71,2	65,5
Services techniques et autres	22,6	22,7	25,8	17,1	51,2	30,7	41,8
Location, entretien et réparation	0,8	(11,5)	(2,5)	(3,0)	(17,5)	6,1	4,0
Biens non durables	1,6	2,6	4,4	0,5	5,6	13,0	5,5
Biens durables	0,2	-	-	-	0,9	-	1,5
Total	934,2	928,2	1 016,8	751,6	834,6	1 037,3	699,5

Les données de 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 ont été ajustées afin de les rendre comparables au budget 2018

Budget 2018

Dépenses par catégories d'emplois

(en milliers de dollars)

	Budget comparatif 2013	Budget comparatif 2014	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget 2018
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres (Historique 2013)	755,4	-	-	-	-	-
Cadres de gestion	-	386,3	401,7	412,4	386,6	221,1
Cadres conseil	-	407,9	417,3	439,4	432,0	271,9
Sous-total — Cadres	755,4	794,2	819,0	851,8	818,6	493,0
Cols blancs	81,3	84,2	85,5	86,2	86,3	73,5
Total	836,7	878,4	904,5	938,0	904,9	566,5

Budget 2018 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2013	Budget comparatif 2014	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget 2018
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres (Historique 2013)	5,0	-	-	-	-	-
Cadres de gestion	-	2,0	2,0	2,0	2,0	1,0
Cadres conseil	-	3,0	3,0	3,0	3,0	2,0
Sous-total — Cadres	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	3,0
Cols blancs	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Total	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	4,0

Principaux écarts 2018 vs 2017 - Revenus

Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2017	-	-	-
Aucun revenu pour ce Service			
Variation totale	-	-	-
Budget 2018	-	-	-

Principaux écarts 2018 vs 2017 - Dépenses

Principaux écarts - volet des dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	A-P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2017	6,0	1 037,3	-	1 037,3
Réduction de la main d'œuvre due à l'abolition du poste de secrétaire exécutif	(1,0)	(162,3)		(162,3)
Transfert d'une ressource au Service des ressources humaines	(1,0)	(153,8)		(153,8)
Création d'un poste de conseiller en contrepartie d'un poste de conseiller principal		(21,7)		(21,7)
Variation totale	(2,0)	(337,8)	-	(337,8)
Budget 2018	4,0	699,5	-	699,5

CFPM

Commission sur les
Finances et l'administration
Le 15 janvier 2018

Commission de la fonction publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 805
Montréal (Québec) H3A 1X6

Julie Pepin
Présidente

Julie.pepin@ville.montreal.qc.ca

(514) 872-0615